

N/REF : 30/04/2025 15H36 C:000053 I:14546
V/REF : AC/C18580
V/Email reçu le Mercredi 30/04/2025 à 15H36

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. ODEC
IMMEUBLE : DOMAINE MOULIN -ODEC
9 A 17, RUE DU VENT D'OUEST
DOMAINE DU MOULIN
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE

Rennes, le 19 Mai 2025

Référence Marché: 024054-PBS-002-Lot6 Loire Atla
LOCALISATION : ALLEE 9 OUEST - MME ALSHAMANI 07 63 32 55 94
BAT C - RDC - PORTE C01
MOTIF : INSTALLATION D'UNE MANCHETTE TEMPORAIRE OU D'UN COMPTEUR DÉFINITIF

Donneur d'ordre : M. T CERPELLI

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 30/04
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONSTAT : MANCHETTE PLASTIQUE EF CASSÉ
RÉPARATION PROVISOIRE AVEC UN FLEXIBLE
INTERVENTION REPLANIFIÉE LE 07/05
REPLANIFIER INTERVENTION POUR REMETTRE UNE MANCHETTE DE 11 / 12 CM
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

INTERVENTION DU 07/05
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
REMISE EN PLACE DE LA MANCHETTE
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 13/05/25 à 15H41 M. T CERPELLI
AT LCOMPTER Email envoyé le 02/05/25 à 11H00 M. T CERPELLI

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détrituts (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====						
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT		
1,00	PBL017-Ff Réparation prov.fuite	30/04	1	80,00		80,00
1,00	PBL042-Rempl.manchette	07/05	2	50,00		50,00
	TOTAL H.T.					130,00
	T.V.A. a 10,00%					13,00
	TOTAL T.T.C.En EURO					143,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.